Juillet 2023 / N°05

SAINT-PIERRE QUIBERON

Vivez SAINT-PIERRE !

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE SAINT-PIERRE QUIBERON

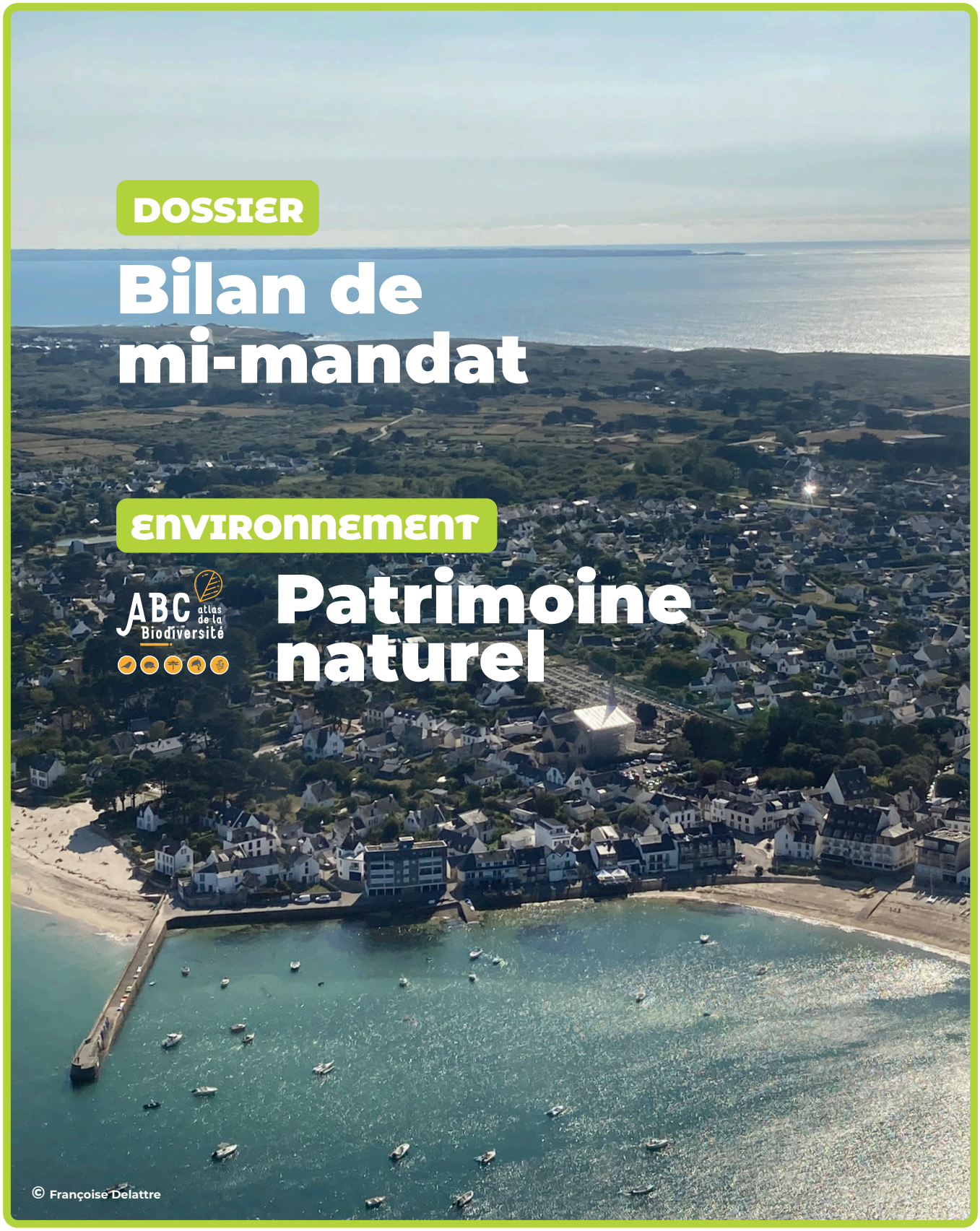

DOSSIER

Bilan de mi-mandat

ENVIRONNEMENT

ABC atlas de la Biodiversité

Patrimoine naturel

© Françoise Delattre

> Mag n°05

SOMMAIRE

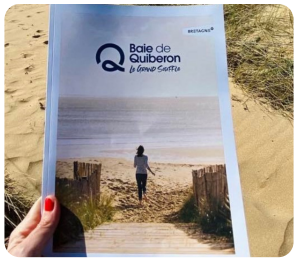

ACTUALITÉS
04 EN IMAGES
06 EN BREF

DOSSIER
08 BILAN DE MI-MANDAT

AU QUOTIDIEN
14 VIE ÉCONOMIQUE

ACTION
16 ENFANCE - JEUNESSE
18 SOLIDARITÉS

VIE COMMUNALE
19 ENVIRONNEMENT
20 CULTURE
23 SPORT

ENSEMBLE
24 INTERCOMMUNALITÉ

EXPRESSION LIBRE
26 PORTRAIT
28 DÉMOCRATIE
29 BRETON
30 MINORITÉS

VOTRE MAIRIE
31 AGENDA

>Magazine n° 05 | Juillet 2023
Magazine d'information de la ville de Saint-Pierre Quiberon
02 97 30 92 00 | mairie@saintpierrequiberon.fr
Tirage 3 600 exemplaires
Vivez Saint-Pierre ! est imprimé sur un papier certifié PEFC 100% fibre IFGD
(Issu de forêts gérées durablement) par IOV - Dépôt légal N°2414
Directrice de publication : Stéphanie Doyen
Rédaction: la municipalité
Crédits photos : la municipalité, Françoise Delattre, Spirit Surf Club,
Syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, Ker 1856, Rock'n, Loisirs et culture,
Office de tourisme Baie de Quiberon, François Sermier

LE TRI + FACILE BROCHURE BAC DE TRI

Édito

Chères Saint-Pierroises,
Chers Saint-Pierrois,

« L'été s'impose et contraint toute âme au bonheur » écrivait André Gide dans son journal en 1943.

En ces temps troublés où notre République tremble, où la fraternité sanglote, où notre vivre-ensemble apparaît grippé, oui, l'arrivée de l'été est la bienvenue**…** car notre Nation semble tout à coup douter d'elle-même**…**

Les évènements que notre pays vient de vivre ne sont pas nouveaux, certes, mais certaines lignes ont malheureusement été franchies, notamment envers ceux qui constituent le socle de notre système démocratique : les élus locaux. Ces femmes et ces hommes, à « portée d'engueulades », sont pourtant, d'après différents sondages, les mandataires les plus appréciés et les plus proches des Français. Ils ne comptent ni leur temps, ni leurs efforts pour développer leur commune, répondre aux besoins de leurs habitants, créer du lien social, préparer leur territoire aux grands enjeux de demain. Ils agissent pour l'intérêt collectif et local et demeurent le meilleur rempart de la République.

Je profite de cet édito pour remercier chaleureusement les Saint-Pierrois qui ont répondu à l'appel de l'Association des maires de France (AMF) pour une mobilisation civique et de soutien aux élus locaux il y a quelques jours en se rassemblant devant notre mairie.

Dans ce contexte tendu, nous déplorons par ailleurs l'augmentation des incivilités, et ce, même sur nos territoires un peu privilégiés. Depuis 3 semaines, nous constatons la détérioration ou le vol d'une vingtaine de panneaux routiers ou d'informations sur nos plages. De nombreux équipements publics, pour certains fraîchement repeints ou remis en état pour la saison, ont également été vandalisés. Outre le fait que ces actes de vandalisme représentent un coût financier pour la commune et les Saint-Pierrois, ils découragent les agents municipaux dont le travail n'est pas respecté. Cette situation est inédite pour notre commune et traduit une dégradation du climat social de notre société ce qui est tout à fait regrettable.
Malgré cela, l'équipe municipale ainsi que les agents territoriaux continuent d'œuvrer chaque jour pour Saint-Pierre Quiberon.

Un bilan de mi-mandat, détaillant et expliquant les actions menées pour notre commune depuis 2020, a été effectué le 10 juin dernier pendant 4 heures devant 80 participants. Nous sommes revenus sur la nouvelle communication mise en place par la collectivité avec la création d'un nouveau bulletin municipal, d'un nouveau logo, la création d'une page Facebook communale ou encore la mise en place de l'application Mon Village pour faciliter les échanges avec les Saint-Pierrois.

Nous avons détaillé notre engagement fort pour accroître l'attractivité de nos deux écoles, notamment une amplitude de garderie élargie, la mise en place de l'aide aux devoirs avec l'aide de bénévoles, de nombreux projets d'embellissement et des travaux d'isolation pour l'école Eric Tabarly, le financement par la commune de 5 activités sportives et culturelles pour nos 2 écoles afin d'enrichir le bagage pédagogique des enfants.
Nous avons également souligné le retour cette année de festivités attendues comme le carnaval et une seconde édition de la fête de Saint-Pierre au mois de juin sans oublier l'Écume Festival du mois d'août!

Concernant l'aménagement urbain, les travaux de réfection de voirie se poursuivent, la piste cyclable de la rue du Pouladen a pu être inaugurée au printemps tandis que 10 cuves semi-enterrées réceptionnant les déchets ont été installées à Penthièvre et Kerbourgnec. De nouveaux travaux d'effacement des réseaux sont programmés pour davantage de sécurité et l'embellissement de nos villages, notamment à Penthièvre où les travaux du boulevard de l'Océan démarreront dès cet automne.

Soucieux de valoriser l'image de notre commune et d'accroître le confort de nos habitants et de nos visiteurs, nous avons installé de nouveaux mobiliers urbains sur nos ports et dans le centre-ville. Notre politique de fleurissement a également fait peau neuve avec de nouvelles compositions pour les zones stratégiques et la mise en place d'une gestion différenciée sur l'ensemble de notre territoire pour limiter notre consommation en eau.

Très attachés à la préservation de notre environnement exceptionnel, nous avons également lancé en 2023 notre Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), véritable outil scientifique, dont les premiers inventaires font état de découvertes d'espèces rarissimes en Bretagne ! Mieux connaître pour mieux sauvegarder, tel est l'objet de notre démarche !
Côté sport, cette année, Saint-Pierre Quiberon entre dans le club restreint des Villes de Surf dont le label, attribué par la Fédération Française de Surf, valorise les territoires assurant un accueil et un environnement favorable à la pratique du surf, pour la population locale et touristique. Une belle reconnaissance pour notre commune si investie dans la valorisation des pratiques sportives ! Cet été sera également celui du retour du tennis avec la mise en gestion des terrains de Kerbourgnec et la proposition de cours payants.

L'année 2023 est également marquée par une refonte importante de nos documents d'urbanisme afin de répondre aux exigences réglementaires de la loi Climat et Résilience et du décret sur l'érosion côtière, deux textes très impactants pour notre territoire. Par ailleurs, la première modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient d'être adoptée et plusieurs études sont actuellement en cours notamment un nouvel inventaire des zones humides. Une révision du PLU sera, quant à elle, lancée à la fin de cette année.

Enfin, comment ne pas évoquer le dossier des antennes téléphoniques ! Notre commune souffre d'une couverture très insuffisante notamment en période estivale. Il est indispensable d'offrir à nos habitants et aux vacanciers la possibilité d'utiliser leur téléphone sur l'ensemble de notre territoire. Cependant l'installation d'antennes-relais demeure une problématique extrêmement clivante pour nombre d'entre nous.
C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité organiser une consultation citoyenne pour l'installation du pylône-arbre en centre-ville et une réunion d'information publique à la fin de l'été pour l'antenne du Rohu. Car la résolution et l'acceptabilité de cette question de téléphonie mobile ne sera que collective ou ne sera pas !

Cependant, malgré certaines difficultés inhérentes à toute société humaine, ne perdons pas de vue que l'été est bien là! Avec son cortège de concerts et d'animations, de marchés d'art, de festivals littéraires ou musicaux, de baignades et de moment conviviaux aux terrasses de nos bars et restaurants !

Je vous souhaite donc de profiter pleinement de ces moments de retrouvailles familiales et amicales sous le soleil de notre jolie commune et de vous laisser « contraindre au bonheur » au moins le temps de cet été.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

Stéphanie Doyen
Maire de Saint-Pierre Quiberon

EN IMAGES

Novembre 2022 | M. Le Bourgès offre un ex-voto à l'église de Saint-Pierre Quiberon

Novembre 2022 | Commémoration du 11 novembre avec les enfants des écoles Éric Tabarly et Saint-Joseph de Keraude

Décembre 2022 | Remise de prix à l'un des 6 lauréats au concours du plus beau dessin de Noël ! Village de Noël - Barbapapa avec l'amicale de l'école Éric Tabarly

Décembre 2022 - Janvier 2023 | Mise en place de l'exposition de l'association Ker 1856 « le travail en image » à la médiathèque

Janvier 2023 | Thomas Lurton et Jolan Neras récompensés de la Médaille de la Ville lors de la cérémonie des vœux du maire

EN IMAGES

Février 2023 | Les jeunes du dispositif « Argent de poche » réalisent une fresque sur les murs de l'ancienne école Obélix

Avril 2023 | Grand retour du Carnaval sur la commune, cloturé par le jugement du bonhomme Carnaval

Mai 2023 | Challenge pour les enfants des tickets sports lors de la journée d'animation « Quiblantha »

Mars 2023 | Mise en place de racks à vélo à Port Bara par les services du syndicat mixte Dunes Sauvages et les services techniques de la commune

Mars 2023 | Tournage du film de Stéphane Brizé sur le camping de Penthièvre

Avril 2023 | Sortie nature « À la découverte du chant des oiseaux », animée par Ludivine Delamare dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale

Mai 2023 | Inauguration des travaux et de la piste cyclable de la rue du Pouladen

CADRE DE VIE

Valorisation des déchets

La Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) exerce la compétence relative à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

AQTA met actuellement en œuvre l'optimisation du service de collecte inscrite dans son Schéma de gestion des déchets par la conteneurisation de la collecte sélective des emballages en extension de consignes de tri et la conteneurisation et la mise place de la collecte séparative des biodéchets.

Ce nouveau dispositif de collecte est adapté pour :
- les usagers ne disposant pas de l'espace de stockage suffisant pour accueillir les bacs supplémentaires
- les usagers ne pouvant présenter le bac le jour de la collecte (notamment les résidences secondaires et les locations saisonnières).

Dans ce cadre, 2 nouveaux points d'apport volontaire ont été créés :

- Avenue Duquesne – Penthièvre
- Rue des Régatiers – Kerbourgnec

Ainsi, 10 cuves semi-enterrées réceptionnant les ordures ménagères, emballages légers, verre et papier ont été installées en mars 2023, en lieu et place des colonnes aériennes vétustes.

Ces nouveaux équipements semi-enterrés, plus esthétiques et mieux intégrés dans l'espace urbain, permettront ainsi de répondre aux attentes des usagers concernés.

33 591 € TTC
pour 10 colonnes
Subvention AQTA
15 000 €

GESTION DIFFERENCIÉE

Dans le cadre de la gestion différenciée de ses espaces verts, la mairie de Saint-Pierre Quiberon va prochainement s'équiper d'un récupérateur d'eau.

À partir de l'automne prochain, l'installation d'un récupérateur d'eau d'une capacité de 100 m³ permettra aux services techniques de bénéficier d'une autonomie hydrique intégrale durant toute la période estivale, et ce, dès l'année 2024.
Cette action vise à réduire la consommation d'eau potable pour les activités non-critiques telles que l'arrosage des espaces verts ou le nettoyage.

Cet équipement contribuera également à réduire la facture d'eau de la commune et à préserver cette précieuse ressource sur notre territoire.

En outre, le service des espaces verts a remplacé les plantes annuelles, gourmandes en eau, par des végétaux plus résistants à la sécheresse tels que des vivaces et des arbustes, afin de limiter les fréquences d'arrosage tout en conservant un cadre de vie agréable pour les habitants.

La politique environnementale de la commune inclut également une gestion différenciée des espaces verts, pour favoriser la biodiversité.

Cette approche consiste à laisser pousser certaines zones de manière plus naturelle afin de maintenir un équilibre biologique tout en assurant la sécurité et le confort des usagers. C'est le cas notamment au Parc de Kerbourgnec où les cheminements sont tondus tous les 15 jours et où un broyage de la totalité des parcelles est pratiqué annuellement.

D'une manière générale, cette approche écologique de la gestion des espaces verts implique une rehausse de la hauteur de tonte et la proscription des produits phytosanitaires sur tous les espaces naturels afin de conserver l'humidité des sols et leur biodiversité.

Mobiliers urbains

La municipalité de Saint-Pierre Quiberon place l'amélioration du cadre de vie des usagers au cœur de sa réflexion d'aménagement.

Consciente de l'influence du mobilier urbain sur l'environnement et la qualité de vie des Saint-Pierrois, la municipalité a décidé de remplacer les équipements vieillissants par de nouveaux mobiliers plus fonctionnels et esthétiques.

Ainsi, des bancs, des poubelles et des cendriers conçus avec des matériaux durables et résistants, ont été disposés aux endroits les plus stratégiques pour répondre aux besoins des citoyens.

- **20** bancs inox
- **8** poubelles inox logo SPQ
- **10** poubelles métal et bois logo SPQ
- **6** cendriers pour collecter et recycler les mégots (Centre –bourg et Portivy)

- Principalement en bord de mer :
Portivy : 3 poubelles et 5 bancs
Port d'Orange : 5 poubelles et 14 bancs

- Financé à 100% avec une subvention du Conseil Départemental **50 000 €**

RÉSEAUX

Antenne-relais

Implanter des antennes téléphoniques pour assurer une couverture optimale pour nos habitants et nos vacanciers, notamment lors de la période estivale : un véritable casse-tête !

Les antennes relais sont un élément indispensable de l'infrastructure des réseaux mobiles et leur déploiement permet d'assurer la disponibilité et la qualité du service mobile sur le territoire. L'accès au service de téléphonie mobile répond à une attente forte des consommateurs et participe également de façon déterminante à la vie économique et sociale du pays.

A ce jour, il existe, sur notre commune, 4 zones mal couvertes par les opérateurs Free, Bouygues et SFR : Penthièvre, Kerhostin, le centre-bourg et le Rohu. Le pylône-arbre de Kerhostin sera mis en service au début de l'été et devrait améliorer la couverture de la partie sud de Penthièvre. Cependant la partie nord reste peu couverte du fait de la difficulté à implanter une antenne-relais en raison de la loi Littoral. Nous recherchons aujourd'hui des solutions alternatives mais rien n'a pu être arbitré pour le moment.

Le village du Rohu souffre également d'une couverture très insuffisante notamment lors de la saison. Une antenne provisoire a été installée l'été dernier par Bouygues-SFR le long de la départementale. Mais les opérateurs ont indiqué que l'installation d'une antenne définitive paraissait indispensable pour couvrir correctement ce secteur. Nous recherchons donc aujourd'hui l'emplacement et le type d'antenne le moins impactant possible en terme paysager. Par ailleurs, une réunion d'information réunissant les opérateurs, le maître d'œuvre et un représentant de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) sera organisée à la fin du mois d'août.

Quant au projet du centre-bourg initié lors de la précédente mandature, ce dernier était déjà bien avancé lors de l'investiture de la nouvelle municipalité : travaux effectués, permis de construire accordé, engagement pris avec la société Towéo qui installe des pylônes-arbres.

Une consultation citoyenne a donc été lancée au mois de juin afin d'associer la population à la prise de décision et choisir collectivement les suites à donner à ce projet, soit :
- refuser définitivement l'implantation d'une antenne sur le site de l'église mais accepter de payer des dommages et intérêts importants à la société Toweo et de rechercher un autre emplacement ;
- poursuivre les aménagements prévus par l'ancienne mandature sur le site de l'église et implanter au choix : une antenne de 17m avec Free ou une antenne de 20m avec les opérateurs Free et Bouygues-SFR.

Le résultat de cette consultation vous sera communiqué dans le courant de l'été par voie de presse et par le biais des réseaux numériques de la commune.

ÉQUIPEMENT

Tennis

À compter du 8 juillet, la gestion des terrains de tennis de Kerbourgnec sera confiée à l'association TCSPQ (Tennis Club de Saint-Pierre-Quiberon).

Cette transition marque le renouveau pour les amateurs de tennis de notre commune.
Afin de vous offrir une expérience de qualité, un certain nombre de services et de tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins ont été mis en place par l'association :
- **Location d'un court de tennis extérieur.**
La réservation d'un court s'effectue exclusivement en ligne, par le biais de la plateforme TEN'UP.
12 €/h
- **Stages pour enfants et adultes.**
Du lundi au vendredi, une formule de 5h à 100 € et une autre de 7h30 à 150 €.
- **Cours individuels pour enfants et adultes.**
Du lundi au vendredi : 45 €/h
- **Cours semi-collectifs.**
(2 participants) : 60 €/h.

Pour vous inscrire à l'un des stages ou prendre des cours, veuillez contacter Kévin JUHEL au 06 98 14 02 09.

BILAN MI-MANDAT

zoom
sur les actions des 3 dernières années en matière de travaux, d'équipements, et d'urbanisme.

Le 10 juin dernier, dans le cadre d'une réunion publique, nous avons présenté aux Saint-Pierrois notre bilan de mi-mandat au centre-culturel pendant près de 4 heures.

Ce moment de présentation et d'échanges a pu paraître long à certains mais nous avons souhaité prendre le temps de détailler l'ensemble de nos actions dans de nombreuses thématiques comme la communication, l'Enfance-Jeunesse, la culture et les animations, le sport, la vie économique, le patrimoine naturel ou historique, les campings ou bien encore les ports et plages.
Mais au regard des attentes de nombreux habitants, nous avons choisi d'effectuer un premier « zoom » sur les actions des 3 dernières années en matière de travaux et d'équipements et surtout d'urbanisme.
En effet, rappelons-nous que ce mandat, débuté en 2020 en pleine épidémie du Covid, s'est poursuivi dans l'euphorie du déconfinement et de la frénésie de transactions immobilières qui s'en est ensuivi.
Car depuis 2020, les chiffres ont de quoi donner le tournis : ce ne sont pas moins de 350 permis de construire qui ont été accordés, 750 certificats d'urbanisme, 557 déclarations préalables et 11 permis d'aménager !
Notre service urbanisme, composé de seulement 1,5 agents, ne chôme pas !
Mais dans un contexte de mutation profonde, notamment avec la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050 ainsi que l'inscription de la commune dans le décret sur l'érosion côtière du 29 avril 2022, il apparaît fondamental aujourd'hui de consolider nos documents d'urbanisme et de mettre en place une planification d'aménagement globale, réfléchie et voulue sur un temps long avec le lancement de pas moins de quatre études déjà en cours ou à venir.

Après la première modification du PLU votée le 5 juillet dernier s'ensuivra la révision du PLU, indispensable à la maîtrise d'une urbanisation peu scrupuleuse des paysages, des trames vertes ou bleues ou encore de la biodiversité.

Étude de programmation urbaine et architecturale

L'équipe municipale a lancé une étude de programmation urbaine et architecturale en vue d'aménager le centre-bourg de façon cohérente et de trouver des destinations aux bâtiments communaux actuellement inoccupés ainsi que l'emplacement de la future mairie.

Cette étude prend en compte la globalité du centre-bourg en mettant particulièrement l'accent sur quatre sites principaux : l'ancienne école Obélix, le Celtic, le Manoir KerMarie et l'ancienne poste.

La municipalité souhaite créer une dynamique collective avec les Saint-Pierrois pour améliorer la qualité de vie de la population tout en préservant l'environnement et en garantissant la durabilité de l'aménagement urbain.

En ce sens, des ateliers participatifs ont été organisés des mois de mars à juin dans le but de recueillir les attentes des citoyens et de les associer pleinement à l'élaboration du programme.

Une réunion publique restituant les premières conclusions de l'étude aura lieu :
▸ **Samedi 14 octobre à 10h au centre culturel**

Études en cours

Inventaires des zones humides

Dans le cadre du lancement de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, prévue dans les mois à venir, la commune de Saint-Pierre Quiberon souhaite réaliser un nouvel inventaire des zones humides de son territoire.

En effet, un premier recensement avait été effectué en 2013 mais ce dernier s'est avéré peu complet et parfois faux. Or, il est indispensable d'effectuer un inventaire exhaustif et d'intégrer toutes les zones humides dans les documents d'urbanisme en tant que zones naturelles à préserver.

En effet, la commune de Saint-Pierre Quiberon constitue un territoire particulier, avec la commune de Quiberon, puisqu'il s'agit d'un territoire fonctionnant comme une île pour ses fonctions hydrauliques naturelles. La surface de la commune est de plus de 700 ha avec une part importante du territoire aménagé, une frange littorale présente sur la majorité de son pourtour (hors limite Sud avec Quiberon et Nord avec Plouharnel).

Si la commune intègre le territoire du SAGE du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel, elle est indépendante de l'état des cours d'eau et des zones humides de ce grand bassin versant.

Les zones humides de la commune résultent ainsi principalement de l'influence des eaux maritimes et des eaux issues des précipitations sur son propre territoire ainsi que de la nature de ses sols.

Il est donc indispensable de disposer d'un inventaire et d'un rapport fiables, claires et pédagogiques, accessibles aux différents acteurs (élus, services techniques ou Agence de l'eau) permettant d'accompagner la prise de décision et la préservation de ces zones dont les fonctions sont multiples :

- **Hydrologiques :** les milieux humides sont des « éponges naturelles » qui reçoivent de l'eau, la stockent et la restituent.
- **Physiques et biogéochimiques :** elles sont aussi des « filtres naturel », les « reins » des bassins versants qui reçoivent des matières minérales et organiques, les emmagasinent, les transforment et/ou les retournent à l'environnement.
- **Fonctions écologiques** : Les conditions hydrologiques et chimiques permettent un développement extraordinaire de la vie dans les milieux humides.

Schéma des eaux pluviales

Le schéma directeur de Saint-Pierre Quiberon datant de 2014 doit être mis à jour.

En 2014, un ensemble de travaux échelonnés sur dix ans avait été programmé pour un montant annuel compris entre 250 et 300 000 € HT. Seule une partie du projet a été réalisée, l'autre est devenue sans objet. L'exécution de ce programme prévisionnel ne s'est faite que très partiellement.

Aussi, en vue d'anticiper les adaptations à apporter au réseau, la mise à jour du schéma de gestion des eaux pluviales s'impose.

Il s'agit de continuer les travaux restant à effectuer en prenant en compte l'impact des projets de construction récents, actuels ou futurs :

- zonage des bassins versants ;
- prise en compte des projets d'urbanisation ;
- conformité avec le SCoT du Pays d'Auray ;
- gestion des rejets à la parcelle ;
- gestion intégrée des eaux de pluie.

Carte locale de projection du recul du trait de côte

La commune de Saint-Pierre Quiberon (délibération du 15 février 2022) est inscrite dans le décret n° 2022-750 du 29 avril 2022 établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydro-sédimentaires entraînant l'érosion du littoral.

Afin de permettre une adaptation de son territoire maritime au changement climatique, notre commune devra :

- recenser les parcelles exposées au risque d'érosion côtière ;
- élaborer une « Carte locale d'exposition au recul du trait de côte » ;
- intégrer dans le PLU une « Zone exposée au recul du trait de côte » (ZERTC) à un horizon de 30 ans et à un horizon entre 30 et 100 ans ;
- organiser la relocalisation progressive de l'habitat et des activités.

La commune pourra, à l'occasion de ventes, exercer un droit de préemption dans les zones à risque ; elle pourra également exproprier les biens concernés et concéder aux anciens occupants un bail réel de longue durée (entre 12 et 99 ans). De nouvelles évolutions législatives ou réglementaires sont à venir.

La Communauté de Communes AQTA, dans le cadre de sa compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), a proposé de lancer cette étude pour plusieurs communes de l'intercommunalité.

MODIFICATION

Une première modification du PLU

Devant mettre le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de Saint-Pierre Quiberon en conformité avec le volet commercial du Schéma de Cohérence Territorial (ScoT) du Pays d'Auray, la commune a souhaité renforcer certaines dispositions en faveur du patrimoine historique et naturel. Cette modification du PLU comporte donc plusieurs objectifs :

Mettre le PLU en conformité avec le volet commercial du SCOT

Il s'agit pour la commune de définir des centralités commerciales pour implanter les nouveaux commerces dans un périmètre précis. En l'occurrence le centre bourg et Portivy. En complément, des linéaires commerciaux interdisent le changement de destination des « Rez de chaussée » commerciaux.

Hors des centralités, les commerces existants sont pérennisés et peuvent faire l'objet d'une extension dans la limite de 20% de la surface plancher du bâtiment existant.

▸ En zone UI (ZA de Kergroix) les nouvelles implantations, commerciales, sont interdites. La zone est uniquement réservée aux activités artisanales et industrielles à l'exclusion des garages et des habitations. Les autorisations antérieures ne sont pas remises en cause et peuvent faire l'objet d'une extension de 20% de la surface plancher existante.

La préservation du patrimoine vernaculaire, bâti et naturel

Le patrimoine vernaculaire (fontaines, lavoirs, puits ...) a fait l'objet d'un recensement par une association locale de gens passionnés. Afin de valoriser ce travail et de préserver ce patrimoine, ces éléments sont repérés sur les planches graphiques annexées au règlement.

▸ Tous les travaux ayant pour effet de détruire l'un de ces ouvrages ou éléments du paysage devront, dorénavant faire l'objet d'une déclaration préalable.
▸ Le patrimoine bâti, notamment plusieurs maisons typiques de village et des villas balnéaires, sera protégé. Un inventaire recensant 440 bâtiments a été réalisé en 2017 et est annexé au PLU. Ces maisons, en cas de travaux ou d'extension, devront respecter les prescriptions figurant dans une OAP thématique. Concernant le patrimoine naturel, les éléments du paysage à préserver sont identifiés dans les documents graphiques. Ils correspondent à des aires de stationnement dont le sol perméable doit être conservé, des espaces verts de lotissement, des espaces publics arborés des friches naturelles servant de refuge à la biodiversité, des terrains offrant un espace de respiration dans la trame urbaine.
▸ Deux emplacements réservés à cet effet figurent également dans les planches graphiques :
- Le jardin et terrain de boules de Kerhostin (1694 m2) ;
- Le terrain dit des poneys (2726 m²) à keraude.

▸ Les aires de stationnement seront réalisées avec des matériaux drainants et un arbre de haute tige devra être planté pour 5 places de stationnement.
▸ Afin de lutter contre l'imperméabilisation des sols et améliorer la biodiversité, un coefficient de biotope par surface a été intégré au PLU.
▸ Un arbre abattu devra être compensé par la plantation de deux arbres de haute tige.
▸ Pour les opérations d'aménagement d'ensemble, la part d'espace vert sera de 20% en zone UB et de 10% pour les autres zones.

Toilettage du règlement écrit

Le cahier des recommandations architecturales, document peu lisible et difficilement compréhensible, est supprimé. Il générait beaucoup de refus de permis de construire et de déclaration préalable ce qui induisait un coût financier pour la commune.
Les dispositions pertinentes sont simplifiées et intégrées dans le règlement écrit.

▸ Les zones humides figurent sur les documents graphiques (un nouvel inventaire a été initié), aucune construction ou aménagement n'est autorisé à moins de 10 mètres de leurs limites.

▸ Les maisons d'habitation en zone A et N existantes pourront réaliser une extension limitée à 50% de l'emprise au sol avec maximum de 50 m².

▸ Toute opération d'aménagement comportant plus de 10 logements devra comporter au minimum 40 % de logements aidés.

▸ Une place de stationnement par 60 m² de plancher est à prévoir pour les appartements en immeuble collectif.

▸ Pour l'habitat individuel, une place de stationnement par tranche de 60 m² est à prévoir avec un minimum d'une place en aérien. Une place par logement locatif social ainsi qu'une place pour 10 logements pour les foyers de personnes âgées devront être prévues.

▸ Le camping libre est autorisé en zone A et N pour une période maximale de 3 mois par an.
En zone NDS, cette autorisation sera supprimée en cas de mutation (décès, vente).

▸ Les abris de jardin pourront avoir 12 m² d'emprise au sol et une couverture monopente.

La procédure de modification du PLU n°1 a été approuvée par le conseil municipal du 5 juillet 2023.

FONCIER

Priorité au logement

Offrir à tous les conditions de se loger à l'année et décemment, tel est l'objectif de la politique du logement de la commune.

La municipalité étudie scrupuleusement les opportunités de préemption qu'elle pourrait effectuer afin d'assurer une maîtrise publique du foncier disponible sur notre territoire. C'est dans ce cadre qu'une première opération de production de logements à l'année, à destination de personnes seules, des jeunes et des familles, est en cours de préparation au 11 avenue de Bretagne.

La collectivité a pu réaliser l'achat de la parcelle via un portage financier d'une durée de 7 ans effectué par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB). Ce projet comporterait de 20 à 22 logements collectifs mixant des logements locatifs sociaux, des logements en accession aidée (Bail Réel Solidaire) et en accession coopérative. La villa sera, quant à elle, réhabilitée et valorisée grâce à une extension. Le reste de la parcelle restera en pleine terre et bénéficiera de la plantation d'arbres et d'arbustes afin de créer dans cette zone déjà dense, un îlot de fraîcheur.

Le terrain du Blévec fait également l'objet d'une réflexion approfondie en termes de création de logements à l'année mais également d'équipements publics en lien avec le secteur de la santé afin de répondre à une forte demande de nos habitants.

Par ailleurs, notre population étant vieillissante, il convient également de porter une attention toute particulière à nos Séniors. C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale réfléchit à la création de petites structures à taille humaine pour personnes âgées valides sur certains sites de la commune.

En outre, la collectivité souhaite poursuivre l'acquisition de terrains afin de se constituer une réserve foncière, notamment dans le cadre des futures zones de repli mentionnées dans le décret sur l'érosion côtière qu'elle devra mettre en place à moyen terme. Car les conséquences du dérèglement climatique se préparent dès à présent !
Dans le cadre de son engagement envers une planification urbaine réfléchie, la commune a pris l'initiative de lancer une étude de programmation urbaine et architecturale. Cette étude vise à permettre une utilisation optimale des bâtiments et terrains communaux actuellement vacants.

L'objectif est également de revitaliser ces espaces inexploités en leur donnant une nouvelle vie. Que ce soit en les transformant en logements, en espaces publics ou en installations communautaires, chaque site sera réexploré pour être utilisé au mieux dans l'intérêt de tous les Saint-Pierrois.

En favorisant l'accès à des logements abordables, en gérant efficacement les ressources foncières et en planifiant judicieusement le développement urbain, la commune souhaite jeter les bases d'un avenir durable et favoriser le bien-vivre ensemble.

Avenue deBretagne

Logement social en locatif et en accession

- Permis de construire déposé en septembre 2023
- Délais d'instruction
- Affichage permis construire
- **Début des travaux environ dans 1 an**

Terrains du Blevec

- 1 548 m2
- **Étude de programmation en cours**

MISE À NIVEAU

Infrastructures

En investissant dans la préservation et la mise à niveau de ses infrastructures, la commune garantit un environnement sûr, fonctionnel et attrayant pour ses habitants.

- **préserver la valeur patrimoniale,**
- **assurer la durabilité à long terme,**
- **fournir des espaces de qualité pour les services municipaux et les activités communautaires.**

Rue Marthe Delpirou

- **Mise en accessibilité PMR**
- **Lecture de l'utilisation de l'espace public facilité**
- **Installation de potelets**
- **Ralentisseurs**
- **Circulation des vélos, à double sens**

▸ Étude
5 928 €
▸ Travaux et maîtrise d'œuvre
175 180 € HT
▸ Subvention(s)
21 096 €

Rue du Pouladen

- **Requalification de la voie**
- **Limitation de la circulation automobile**
- **Intégration au schéma directeur des pistes cyclables d'Aqta**

▸ Travaux voirie (Eurovia) :
138 837 € HT
▸ Subvention(s)
80 093 €
(État (DSIL), Région Bretagne, Conseil Départemental 56)

Rénovation de l'église

- **Étaiement**
- **Repose de la voûte**
- **Reprise de toute la charpente de la nef et du transept**
- **Reprise de la charpente de la sacristie et reprise d'une partie de l'électricité**

▸ Coût des travaux et études
733 000 € HT
▸ Subvention(s)
461 158 €
(État, Fondation du patrimoine, département, Région)

Bâtiments publics

- **Remplacement des couvertines du toit de la salle omnisports**

▸ Coût
9 658 €
Subvention(s)
2 000 €

- **Remplacement du chauffage au restaurant scolaire**

▸ Coût
4 366 €
Subvention(s)
1 071 €

- **Aménagement des locaux des services techniques et toiture**

▸ Coût
27 855 €
Subvention(s)
2 945 €

- **Menuiserie extérieures École Éric Tabarly**

▸ Coût
54 700 € HT
Subvention(s)
28 050 €

Éclairage public

- **1ère tranche Renouvellement de 60 luminaires LED (secteur Penthièvre)**
- **2ème tranche Renouvellement de 202 luminaires LED**

▸ Coût
129 332 €
▸ Subvention(s)
90 150 €
(Morbihan Énergie)

- **Coût d'installation des modules de gestion**

16 320 €
subventionnée à 50% par Morbihan Énergies

Effacement des réseaux

- **Penthièvre**

▸ Coût
385 510 €
▸ Subvention(s)
186 934 €
(Morbihan Énergie)

- **Rue du Ouarch**

▸ Coût
42 429 €
▸ Subvention(s)
11 719 €
(Morbihan Énergie)

GRANDS PROJETS

Reconversion de l'ancien stade municipal en pôle de Loisirs et de Glisse

Le projet du pôle de loisirs et de Glisse entre dans une nouvelle phase.

Lancé en 2022 par l'équipe municipale, le projet a débuté par une concertation auprès de la population sur une période de 5 mois.

La synthèse de la consultation, rendue par le cabinet d'étude 'AMO sociologie urbaine', propose une configuration du plan d'aménagement divisée en quatre espaces distincts.

- **un espace multisports,**
- **un espace de convivialité,**
- **un premier espace de glisse,**
- **et un deuxième espace de glisse.**

Actuellement le bureau d'étude est en train d'estimer les coûts de ces scénarios en vue de planifier la maîtrise d'œuvre et de lancer les appels d'offres.

- **Le projet global sera financé par étapes,**
- **les travaux réalisés par tranches.**

Une priorité particulière est actuellement donnée au pump track en raison de son importance dans l'ensemble du projet.

Coût prévisionnel
Travaux + études :
810 000 € HT (estimation)
Subventions
Demandes en cours

Boulevard de l'Océan

Au cours de l'automne prochain, sera amorcée la première phase des travaux du boulevard de l'océan, depuis sa portion méridionale jusqu'à la place Neptune.

La première étape consistera en la réfection de la chaussée, qui sera recouverte d'un enrobé de qualité supérieure.

- Des mesures d'accessibilité seront mises en place pour garantir un accès facile et sûr à tous les usagers, conformément aux normes en vigueur.
Un trottoir sera aménagé afin de favoriser la mobilité des piétons, en particulier celle des personnes à mobilité réduite (PMR).
- Des places de parking seront créées avec un revêtement drainant.

Dans le cadre de ce projet d'amélioration, l'éclairage public sera également modernisé. Des lampes à LED écoénergétiques seront installées, offrant un éclairage de qualité tout en réduisant la consommation d'énergie.

De plus, des modules de gestion des horaires et de la densité lumineuse seront intégrés, permettant d'adapter l'éclairage en fonction des besoins spécifiques de chaque moment de la journée.

Enfin, le muret de soutènement du chemin côtier sera remplacé. Cette structure importante assurera la stabilité des terrains adjacents et garantira la sécurité des promeneurs le long du littoral. Ce remplacement contribuera à la préservation du patrimoine local et à la pérennité de l'infrastructure.

L'ensemble de ces travaux a un coût prévisionnel de 660 000 € HT
Subventions
160 000 €

POUR SE FAIRE DU BIEN

Dam'oui

La nouvelle adresse dans le centre de Saint-Pierre Quiberon s'appelle Dam'oui !

Situé au cœur du centre-bourg, le restaurant Dam'Oui propose une cuisine goûteuse et généreuse, élaborée avec des produits frais et locaux dans un cadre cosy élaboré.

Les menus sont renouvelés régulièrement en fonction des saisons, afin de mettre pleinement en valeur les produits du moment.

Bastien Duteil a la responsabilité du service et Ferdinand Bakha œuvre en cuisine. Après plusieurs saisons passées dans différents établissements de la Presqu'île, ce dernier peut enfin exprimer toute sa créativité culinaire et son savoir-faire en tant que chef. La carte du restaurant est le fruit d'une véritable passion pour la cuisine et de son expérience acquise au fil des années.

Dam'Oui, c'est une équipe jeune et engagée, un lieu convivial et chaleureux, une véritable réussite et une adresse déjà incontournable dans le centre de Saint-Pierre-Quiberon !

15 Rue Général de Gaulle
02 97 36 79 31
dam.oui_spq

Kraken

Depuis le 1er novembre 2022, un lieu mythique et incontournable de la commune de Saint-Pierre Quiberon a trouvé une nouvelle propriétaire en la personne de Fanny Guillevic.

Le bar autrefois connu sous le nom de « Le Tempo » a été rebaptisé avec amour et audace pour devenir « Le Kraken ».

L'établissement conserve l'atmosphère chaleureuse qui a fait sa renommée : concerts, flipper, jeux de fléchettes et de billards sont toujours au rendez-vous.

Par ailleurs, les amateurs de football ont maintenant le privilège de suivre les matchs diffusés sur un écran géant !

Le Kraken est bien plus qu'un simple bar. C'est un lieu de rassemblement et de retrouvailles où chacun se sent immédiatement à l'aise, baigné dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.

194 Rue Général de Gaulle
02 97 30 87 75
Kraken

L'épuisette

Face à la mer, bercé par les flots et l'air naturellement iodé, venez-vous restaurer à L'Épuisette pour prendre le temps de vous faire plaisir en toute simplicité.

Locaux et de saison, les plats sont préparés avec passion et sans artifice.

Alix et toute l'équipe de l'Épuisette mettent tout en œuvre pour répondre à vos attentes avec enthousiasme et bonne humeur et offre un service chaleureux !

20 chemin du Men Du
09 83 65 47 36
www.lepuisette-bretonne.fr
lepuisette_bretonne
lepuisettebretonne

Les Arcades

Les Arcades de Saint-Pierre est un espace thérapeutique où l'approche de soins est globale et holistique.

Chaque visiteur est considéré dans sa totalité. Ainsi, les soins paramédicaux et les médecines douces proposés ont pour objectif de traiter les causes profondes des dysfonctionnements du corps et de l'esprit, plutôt que de se contenter de soulager les symptômes. Cette approche permet ainsi d'aborder les facteurs physiques, émotionnels, sociaux et environnementaux qui peuvent avoir un impact sur la santé de chaque individu.

Le cadre dans lequel sont proposés les soins est également conçu pour favoriser le bien-être. Les intervenants travaillent en étroite collaboration afin de garantir une expérience harmonieuse et bénéfique pour chaque visiteur.
Par ailleurs, des conférences et des stages ont récemment été proposés pour approfondir les connaissances en matière de santé et de bien-être.

Les séances individuelles, sur rendez-vous, comprennent l'orthophonie, l'ostéopathie, la naturopathie, ainsi que l'énergétique chinoise traditionnelle, l'hypnose, la sophrologie et la psychothérapie brève et stratégique.

www.aux-arcades-espace-de-soin.fr

110B rue du Général de Gaulle,
Résidence du port d'orange
56510 Saint-Pierre-Quiberon
02 97 37 93 12

Espace Thérapeutique AUX ARCADES Saint-Pierre

Charlotte Laffont - Orthophoniste
02 97 37 93 12
orthophonie.charlotte.laffont@gmail.com
Kémo Le Meliner - Ostéopathe
06 78 81 41 17
sur Doctolib
Aziliz Tran - Energétique chinoise traditionnelle
06 74 66 39 00
leatc Nantes
(Institut d'Energétique et d'acupuncture traditionnelles Chinoises)
Marie Chemin, naturopathe certifiée
(Institut de la Baie de Rennes)
06 68 95 40 19
mariechemin.naturopathie@gmail.com
Sophie Colombo, sophrologue certifiée RNCP
(Enfants et adultes, troubles du sommeil)
06 21 24 84 43
Kévin Juhel, hypnothérapeute
(Préparateur mental sportif)
06 98 14 02 09
Anne Commans Girard - hypnothérapeute
(HPI, HPE, hypnonatalité)
06 83 39 02 88
Dominique Ducurtil-psycho-praticienne
(Ecole Palo-Alto & formée CRA centre ressource autisme)
07 88 76 67 54

FRESQUE

Un projet pédagogique transversal

Les élèves de l'école Éric Tabarly ont entrepris la réalisation d'une fresque sur le mur de leur école.

Cette initiative est née d'un travail de rédaction dans la classe des CM, dans le cadre du projet pédagogique sur l'oralité. Tout au long de l'année, les élèves ont travaillé sur un projet narratif en vue du spectacle de fin d'année, abordant trois aspects : la rédaction et le français pour la discipline de l'écriture, les arts visuels et la musique.

L'idée d'utiliser le mur de l'école comme toile pour une fresque a été suggérée par le service jeunesse. Cette proposition avait pour but d'embellir une paroi vieillissante de la cour de l'école qu'il convenait de repeindre rapidement. Dans le même temps, le service Enfance - jeunesse souhaitait également impliquer tous les utilisateurs de la cour d'école, c'est-à-dire les enfants de l'ALSH (garderie du mercredi) et les élèves de l'école Éric Tabarly.

Les cours d'arts plastiques, animés par Madame Florence Robineau et financés par la mairie, ont permis de dégager des moments forts de créations picturales. Madame Florence Robineau a encadré cinq séances de préparation pour le projet.

À partir des grandes idées de l'histoire, les enfants ont réalisé des planches par niveau scolaire.
Ces réalisations ne sont pas des illustrations littérales de l'histoire mais plutôt des représentations d'idées.

L'histoire raconte les aventures de deux jumeaux visités chaque soir par une mystérieuse ombre qui leur dérobe un objet de leur chambre. Ces objets sont tous liés à un pays, et les jumeaux décident alors de parcourir le monde à travers de folles aventures pour découvrir qui se cache derrière cette mystérieuse créature.

La fresque est divisée en trois parties et couvre 8 pays sur 32 mètres de long.
Les élèves de maternelle ont travaillé sur la partie inférieure, se concentrant sur la végétation à la manière du Douanier Rousseau, invitant ainsi au voyage.
Les élèves de CP et de CE ont exploré le côté graphique de chaque pays, notamment les couleurs du drapeau du Brésil, l'art aborigène en Australie, les azulejos au Portugal, des éléments que les enfants peuvent interpréter et s'approprier.
Les élèves de CM ont peint la partie supérieure de la fresque, représentant les objets volés et les jumeaux.

Les enfants du centre de loisirs ont également contribué à la réalisation de la fresque en créant une « machine à voyager ».
Tous les élèves ont travaillé de manière totalement indépendante, sans aucune préparation préalable réalisée par un adulte.

La fresque a été inaugurée le 16 juin lors du spectacle de fin d'année. C'était la première fois que celui-ci se déroulait en extérieur.
Les enfants ont raconté et joué l'histoire oralement et en musique, encadrés par Hugo de l'association Diapason, qui a sélectionné des musiques illustrant les différents pays.

La mairie a fourni les moyens nécessaires et pris en charge financièrement le coût de préparation du mur : nettoyage et rénovation du mur, rebouchage des fissures, couches d'apprêt, peinture de fond et matériel de peinture pour les enfants

Le coût total de l'opération s'élève à environ 7 000€
(Cours d'art plastique + rénovation + matériels)

DÉCOUVERTE

Savate

Dans le cadre des Tickets sports, les enfants se sont initiés à la savate ou boxe française.

Ce sport de combat, très réglementé, se concentre sur les déplacements, les enchaînements, la précision et la tactique, renforçant l'endurance et boostant le mental et la confiance en soi.
L'objectif pédagogique est de développer la motricité, la coordination pied-poing et l'équilibre.

En pratique loisir, les enfants ont eu recours à la technique dite d'assaut, qui consiste à toucher son partenaire sans violence.

L'assaut est une forme de rencontre à la « touche », où toute puissance des coups est exclue, les coups violents sont strictement prohibés.
L'accent est mis sur la vitesse d'exécution, la réaction et la précision.

Esthétique et éducative, la savate met l'accent sur le respect de l'autre, la discipline personnelle et l'équité.

Chaque cours commence par un salut entre le professeur et les élèves, et avant chaque assaut, les partenaires doivent se saluer pour marquer leur respect mutuel.

RESTAURANT SCOLAIRE

Éducation alimentaire

La loi EGAlim 2 du 30 octobre 2018 établit des normes ambitieuses pour les établissements de restauration collective publique et privée, avec l'objectif de favoriser la transition vers une alimentation de qualité en imposant un quota de 50% de produits durables.

Le restaurant scolaire obtient de très bons résultats avec 30% de produits bio et 13% d'aliments issus de circuits courts ou locaux. Dans ce contexte, le budget alloué à l'alimentation a dû être augmenté de 3% en raison de l'inflation qui a entraîné une augmentation du coût des denrées.

Les menus sont élaborés selon la règle du 421 GPL (4 glucides, 2 protéines et 1 lipide), mise au point par le nutritionniste français Albert-François Creff, permettant ainsi de diversifier l'alimentation. À ceci, le responsable du restaurant scolaire, M. Christian Dréan, ajoute une crudité et/ou une cuidité (légume cuit consommé froid), un féculent...
Cette répartition équilibrée en glucides, protéines et lipides est idéale pour fournir à l'organisme les sources d'énergies nécessaires.
Les produits frais sont travaillés sur place et une pâtisserie maison est proposée une fois par semaine. Les produits surgelés ne représentent que 20% des aliments proposés.
Selon les recommandations du Gouvernement, un menu végétarien est également proposé une fois par semaine. Cette initiative est bien accueillie par les enfants grâce à la créativité du responsable qui dispose d'un éventail de recettes variées et savoureuses.

Des animations régulières , comme la semaine du goût, le repas d'Halloween ou de Noël, sont proposées aux enfants afin d'éveiller leur curiosité pour des aliments et des saveurs qu'ils n'auraient peut-être pas goûtés autrement.

L'éducation à la nutrition contribue à améliorer les habitudes alimentaires des enfants. Elle aide à promouvoir une alimentation saine et équilibrée, en encourageant la consommation de produits frais, de légumes et de fruits, tout en limitant la consommation d'aliments transformés et de boissons sucrées.

DÉPLACEMENT DOUX

J'peux pas j'ai vélo

Pendant les vacances scolaires de printemps, le service Enfance-Jeunesse a organisé une activité intitulée « J'peux pas j'ai vélo ».

Cette action visait à enseigner aux enfants âgés de 7 à 13 ans les compétences nécessaires pour rouler à vélo de manière autonome et sûre, en insistant sur le partage de l'espace et les règles de sécurité. Les animateurs ont constaté que certains enfants n'avaient pas assimilé certaines règles malgré leur participation au programme national « Savoir rouler à vélo » l'année précédente.

Le programme « J'peux pas j'ai vélo » était calqué sur celui déployé au niveau national mais avec une approche plus ludique. Sur deux semaines, les enfants ont été initiés à la maîtrise du vélo à travers des parcours et des situations réelles pour développer leur dextérité. Ils ont également reçu une présentation technique couvrant l'entretien de leur vélo, le réglage et l'utilisation des vitesses.
La seconde partie de l'animation a mis davantage l'accent sur la sécurité et le partage de la route avec les autres usagers tels que les automobilistes, les piétons et les autres cyclistes.

Les enfants ont appris comment améliorer leur visibilité en utilisant des vêtements de couleur vive, des éclairages et des bandes réfléchissantes. Ils ont également été informés des équipements nécessaires à la pratique du vélo, tels que des casques et des gants.

ACTION SOCIALE

Espace France Services

Les communes de Quiberon, Saint-Pierre Quiberon, Houat et Hoedic ont mis en œuvre conjointement un nouveau service en faveur des usagers : l'Espace France Services.

Ce lieu accueille deux agents spécialement formés, chargés d'orienter le public dans ses démarches administratives et de répondre à ses questions initiales concernant la fiscalité, la santé, la famille, la retraite et l'emploi.

Cependant, leur mission ne se limite pas à cela. Ils jouent également un rôle essentiel en tant que conseillers numériques, vous guidant dans l'utilisation des outils informatiques et vous aidant à réaliser des démarches sur des plateformes en ligne. Leur expertise dans ce domaine garantit une transition fluide vers les services en ligne.

De plus, l'un des agents est désigné comme référent du Point Accueil Emploi. Son objectif principal est d'accompagner de manière personnalisée les personnes à la recherche d'un emploi.

France Services est un guichet unique dont l'intérêt réside dans la proximité et l'accompagnement humain des usagers, dans un contexte de numérisation de la société et d'essor des plateformes téléphoniques qui excluent une partie de la population de l'accès aux services publics.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Lundi 10h00-12h30 / 13h30-17h00
Mardi 15h00-17h00
Mercredi et jeudi
9h00-12h30 / 13h30-17h00
Vendredi 9h00-11h00

15, place du Varquez – 56 170 QUIBERON
09 79 09 80 90
espacefranceservices@ville-quiberon.fr

▸ **Permanence à Saint-Pierre Quiberon**
mardi de 9h à 12h et 13h30 à 16h
Ou sur rendez-vous au :
07 61 78 16 85
Au centre culturel,
Salle associative « Loisirs et Cultures »

Le Point Accueil Emploi est intégré à l'Espace France Services. Il est destiné aux demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle, étudiants et entrepreneurs.

Les missions du PAE :

▸ Information et accompagnement pour rechercher un emploi ou une formation :
- création de CV
- rédaction de lettres de motivation
- lien avec les entreprises locales
- aides aux démarches en ligne
- conseils à la recherche de formations

▸ Accompagnement des entreprises dans leur recrutement
▸ Relais Pôle emploi :
- Accompagnement aux démarches en ligne (inscription, actualisation)
- Information sur les services liés à la recherche d'emploi

Le Pôle Accueil Emploi est accessible sur rendez-vous uniquement, les mardis et vendredis, en dehors des horaires d'ouverture habituels de l'Espace France Services

Point Accueil Emploi
15 Place du Varquez
56170 Quiberon
07 56 26 71 76
pae@ville-quiberon.fr

BIODIVERSITÉ

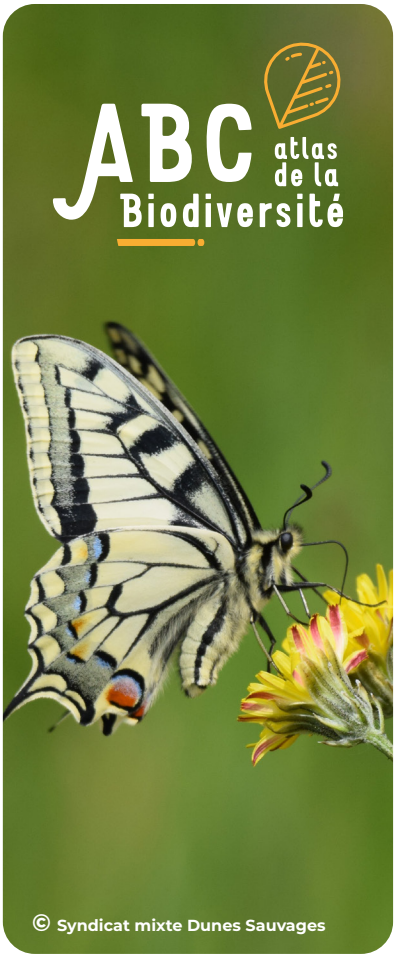

© Syndicat mixte Dunes Sauvages

L'Atlas de la Biodiversité Communale : début des inventaires !

Lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la commune de Saint-Pierre Quiberon débute la mise en œuvre de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).
Trois structures naturalistes ont été sollicitées pour compléter ou effectuer un recensement exhaustif des espèces et des habitats présents sur notre commune. Ces inventaires permettront, à terme, l'élaboration de stratégies de conservation efficaces du patrimoine naturel du territoire.

→ Ekho Delamare : inventaires mammifères dont chiroptères (chauve-souris), amphibiens et reptiles, inventaires invertébrés.

Les premiers inventaires des amphibiens ont été effectués en mars et avril, permettant ainsi de recenser les différents sites de reproduction dans toute la commune. Une liste importante d'espèces a déjà été établie, comprenant le crapaud épineux, le crapaud calamite, le pélodyte ponctué, la grenouille agile, le triton palmé et la rainette verte.

D'autres passages seront réalisés ultérieurement pour évaluer le succès de reproduction de ces espèces et compléter les données avec celles qui se reproduisent plus tardivement, comme les grenouilles vertes.

Les inventaires amphibiens seront achevés début 2024.

En ce qui concerne les reptiles, des plaques ont été posées et deux passages ont déjà été effectués jusqu'à présent. Trois espèces de lézards ont été recensées : l'orvet fragile, le lézard des murailles et le lézard à deux raies. Les passages se poursuivront tout au long de l'été et seront renouvelés l'année prochaine.

Les inventaires des papillons et des libellules ont débuté en mai et juin.

→ Cyrille Blond : inventaires flore/habitats et papillons de jour

Au cours du printemps dernier, plusieurs prospections ont été effectuées.

En mai, un total de 292 espèces végétales a été recensé, dont 64 jusqu'alors inconnues dans notre localité !
Parmi ces espèces, sept d'entre elles jouissent d'un statut de protection.

Citons notamment l'Isoète des étangs, la Renouée maritime, le Panicaut maritime, la Linaire des sables et l'Omphalode du littoral.

Hélas, la présence de seize espèces invasives a également été constatée.

D'importantes découvertes d'espèces végétales protégées ou inscrites sur une liste rouge des plantes rares et menacées ont été réalisées. Parmi elles, on peut citer l'Œillet des dunes, le Scirpe-jonc (Scirpus holoschoenus), le Chardon aux ânes (Onopordium acanthium), le Lys de mer, l'Oseille des rochers, la Petite berle ainsi que la Scolyme d'Espagne.

Le bilan provisoire de cette prospection dépasse les 415 taxons.

La découverte la plus remarquable est, sans conteste, celle du Jonc noueux (Juncus subnodulosus), espèce classée vulnérable en Bretagne, qui n'avait plus été observée sur notre commune depuis l'année 1897 ! et c'est bien là tout l'intérêt de notre ABC ! Cette identification témoigne de la richesse et de la fragilité de notre flore locale.

Quant aux papillons, leur diversité n'est pas encore significative. Toutefois, parmi les espèces remarquables déjà observées figurent le Cardinal, le Gazé, l'Hespérie des potentilles et l'Azuré de l'ajonc.

D'autres visites sont prévues dans les mois à venir jusqu'en septembre.

→ Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : inventaires avifaune et papillons de nuit

Au cours des mois d'avril et de mai, des relevés ont été effectués dans 26 points d'écoute, couvrant l'ensemble de la commune.
En outre, des recherches spécifiques ont été menées pour certaines espèces, notamment les passereaux.
Ainsi, 2 660 données d'oiseaux ont été recueillies représentant 91 espèces différentes.

Parmi elles, plusieurs espèces patrimoniales ont été recensées, telles que la Fauvette pitchou, le Traquet motteux, la Linotte mélodieuse, le Pipit farlouse, la Tourterelle des bois, etc.

Le prochain recensement sera dédié aux Traquets nicheurs et aux Hirondelles de fenêtre.

PATRIMOINE

KER 1856

KER 1856 est une association créée début 2021 par un petit groupe de quatre passionnés. Leur objectif est clair : étudier et valoriser le riche patrimoine matériel et immatériel de la commune.

Bien au-delà des aspects archéologiques, historiques et architecturaux déjà largement documentés, KER 1856 se distingue par son engagement envers la mémoire collective, un trésor fragile et menacé, ainsi que le maintien du lien social.

Gaël Le Bourgès, président de l'association, exprime avec émotion : « *Comme le dit l'expression, à chaque décès d'une personne âgée, c'est une bibliothèque qui brûle.*»
Conscients de cette réalité, les membres de l'association se lancent avec passion dans des recherches approfondies auprès des aînés de la commune. Leur quête : préserver ces connaissances précieuses, qui se transmettent uniquement de bouche à oreille, au sein des familles.

Au fil des entretiens, une mosaïque de souvenirs se révèle. Les récits des Anciens évoquent des scènes du quotidien qui font revivre l'âme de Saint-Pierre Quiberon. On se plonge dans les images d'un temps révolu, où les femmes se rendaient au lavoir pour laver le linge, où les ruelles s'animaient lors des célébrations religieuses comme la Fête-Dieu. Ces anecdotes ressurgissent avec une persistance touchante.

La révolution du confort et celle du travail ont laissé leur empreinte sur la société. L'eau courante et l'électricité étaient des privilèges rares. Les sols en terre battue et l'absence de transports modernes étaient également des réalités quotidiennes. Dans le cas d'un enfant malade, par exemple, il fallait se rendre à Auray en charrette pour obtenir des soins.
Certains jeunes étaient destinés à devenir mousses dès l'âge de 12 ou 13 ans et certains ne revenaient jamais.

Le changement social s'est également fait ressentir. Les gens se connaissaient et se rencontraient. Les mariages se célébraient principalement entre personnes du même village. Par exemple, à Keridenvel, dans les années 1950, 12 mariages ont eu lieu entre conjoints originaires du même village, sans qu'il y ait de liens de parenté proche.
L'arrivée de la télévision a été responsable de la disparition progressive des veillées, bouleversant ainsi un aspect essentiel de la vie sociale à Saint-Pierre. Ces rassemblements étaient l'occasion pour la communauté de se retrouver, de partager des moments de conte, de chant ou de travail collectif. Gaël Le Bourgès précise : « Si la télévision a contribué à réduire la vie en communauté, on peut aussi s'inquiéter de nouvelles tendances comme l'augmentation des hauteurs de murs et barrières, ne permettant plus entre voisins de « discuter à la barrière », ce qui contribuait à la vie agréable des quartiers. »

Le fonctionnement de l'association repose sur des bénévoles adhérents (déjà 130 adhérents). Une petite proportion d'entre eux participe activement à la vie de l'association : réalisation des entretiens, recherches généalogiques, rédaction, numérisation des photos, organisation et animation des événements.
L'association compte plus de 100 entretiens à réaliser dans un proche avenir. Ces derniers permettent de découvrir des pans méconnus de l'histoire de Saint-Pierre, comme l'existence d'un herboriste à Kerhostin qui cultivait ses plantes sur place et les vendait à Vannes. Les découvertes faites par l'association sont valorisées sur leur site internet, accessible à tous, et sur Facebook.

Gaël Le Bourgès explique : « *nous publions 2 articles et 3 anecdotes tous les mois, ce qui demande un travail très important. Une version papier mensuelle va être proposée pour les adhérents qui n'ont pas Internet* ».

L'association a déjà organisé divers événements et animations, tels que des café rencontres, les journées du patrimoine contées, des expositions, un vide-grenier. Elle entretient une collaboration réussie avec les conteurs de l'association « Histoire de Mots ».

« *Nous sommes constamment en quête de renouveau et nous cherchons à apporter de la diversité dans nos animations. Nous sommes conscients que le succès passé ne doit pas nous conduire à une routine prévisible. C'est pourquoi nous nous efforçons de créer des surprises et d'éveiller la curiosité de notre public. Nous explorons de nouvelles technologies telles que les « podcasts » et diaporamas, nous souhaitons aussi intervenir dans les écoles pour sensibiliser les jeunes au patrimoine local et leur faire découvrir la vie de nos aînés. Notre objectif est d'apprendre et d'expliquer l'histoire de manière vivante et interactive.* »

L'association travaille actuellement sur une exposition originale programmée le samedi 16 septembre dans le cadre des journées du Patrimoine. Le thème en sera « Le travail par l'objet » où des ustensiles « iconiques ou méconnus » liés au monde du travail seront exposés : instruments de chimie de l'ancienne usine d'Iode du port d'Orange, navettes pour ramender les fils, paumelles pour coudre les voiles, outils agricoles, enseignes de magasins disparus...

KER 1856 aidez-nous !

▸ Nous collectons toutes les photos, plaques de verre, tableaux anciens de Saint-Pierre, archives, les familles peuvent nous contacter afin d'en faire des copies.

▸ Nous recherchons des films anciens (jusqu'aux années 1980).

▸ Dans le cadre de la préparation des journées du patrimoine, contactez-nous si vous avez des objets typiques du travail à Saint-Pierre sur les thèmes du monde agricole, des commerces, du tourisme, de la pêche, etc...

Si vous voulez nous soutenir, ou participer à nos activités,
▸ devenez membre,
le bulletin d'adhésion
est disponible sur notre site
www.ker1856.bzh
ou sur les flyers au Centre Culturel

Saurez-vous reconnaître ces rues ?

Jeu proposé
en collaboration
avec
KER 1856
www.ker1856.bzh

Photo du haut :
« la boulangerie Couzerh, rue Joseph Le Bourgès à Kerhostin, photo prise actuellement de chez Seb Débarras »
Photo du bas :
« le magnifique lavoir du Pranerr, rasé dans les années 1970, actuel parking du Pranerr, derrière l'ancienne Poste »

Que signifie Ker 1856 ?

KER = village / vivre ensemble et 1856 = date de création de la commune de Saint-Pierre Quiberon

KER 1856
St Pierre Quiberon

Les coups de cœur de la médiathèque

POÊME DES LECTEURS

Les Poissons noirs de la Côte Sauvage

Ils arrivent en bandes
Par deux, quatre ou plus
Planche à la hanche
Courent en descendant vers la mer
Rires de gosses
Et blagues de potes.

Et, face à l'océan
Ce sont des Dieux qui marchent
Fiers, droits, ils s'engouffrent
Dans la houle
Qui brise sur les roches.
Ce sont les poissons noirs
De Port Bara et de Port Ru.

Un Lundi de Pâques
Surfeurs de grande classe
Vagues monstres
Fracas sur les rocs
Roulement des galets
Ecume qui vole
Cri des alouettes sur la lande
Rires des copains
Restés sur la plage
Au soleil timide d'avril.

Jour de relâche
Les nageurs sont à la tâche
Plaisir de se battre
Contre l'eau, le vent, les éléments
Et avec eux !

Chaque vague qui vient
Les entraîne
Dans un ballet
A peaufiner à chaque fois
Sans connaître à l'avance
L'équation à résoudre
De quoi sera fait
Le flot, les forces du flux
Qui les poussera vers le rivage.
Ils sont heureux
Rois d'un royaume
Ephémère, inaliénable
Indéfinissable,
Impérissable.

Armelle Bernier

UNE PAGE SE TOURNE

Au revoir et merci !

Madame Catherine Dekeyne, qui a assumé la responsabilité de la médiathèque pendant plus de vingt ans, a pris sa retraite le 30 mai dernier.

Au cours des années, Catherine a instauré à la médiathèque un climat propice à la rencontre, à l'échange et au partage, créant ainsi une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Elle a, par ailleurs, apporté de la vitalité à cette institution en organisant des expositions et en encourageant les bénévoles et les partenaires à prendre une part active dans la vie de la médiathèque. Elle a réussi à insuffler une dynamique positive où chacun avait sa place et se sentait valorisé.

La municipalité exprime sa gratitude la plus profonde à son égard pour son engagement et son dévouement ainsi qu'aux bénévoles qui ont exercé à ses côtés pendant de nombreuses années.

Son professionnalisme, sa disponibilité et sa bienveillance ont été grandement appréciés par tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec elle.

Souhaitons à Catherine de profiter pleinement de ce temps de repos bien mérité après de longues années de travail, ainsi que de la sérénité et de la joie pour cette nouvelle étape de sa vie !

GLISSE

Label ville de surf

Madame Stéphanie Doyen, maire de Saint-Pierre Quiberon et madame Catherine Lequellec, adjointe aux sports, ont reçu le label « Ville de Surf » des mains de M. Lajuncomme, Président de la Fédération Française de Surf, le vendredi 31 mars.

Le label fédéral, créé en 2015, vise à valoriser les communes ou collectivités territoriales du littoral offrant un environnement propice à la pratique du surf sous toutes ses formes pour la population locale et touristique.
En adhérant à ce label et en s'engageant dans le projet, la commune de Saint-Pierre Quiberon est référencée et mise en avant en termes de communication, d'actions sur ses plages et d'informations réglementaires concernant la pratique du surf organisée ou libre.
Cela permet également à la commune de rejoindre un réseau national en plein développement en lien avec l'Association des Maires de France et l'Association Nationale des Élus en charge du Sport.

De plus, la commune peut ainsi répondre à une problématique commune aux villes côtières, profiter de l'engouement du public pour le surf et l'océan en général, placer le surf au centre des atouts touristiques du littoral et assurer une qualité de l'enseignement et des prestations proposées, ce qui améliore ainsi l'image de la commune.

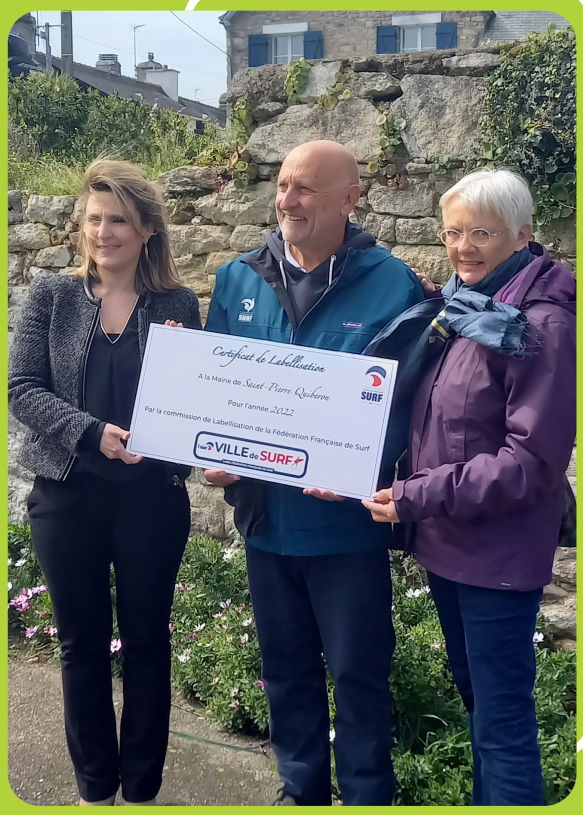

© Spirit Surf Club

Champion BZH

Les jeunes surfeurs du Spirit Surf Club ont fait des vagues au Championnat de Surf de Bretagne et nous sommes ravis de vous présenter leurs performances exceptionnelles !

Un grand bravo à **Noé Millot,** qui décroche le titre de **CHAMPION DE BRETAGNE 2023** dans la catégorie cadets.
Nous tenons également à saluer les brillantes performances de Gaston Dheere qui se classe à une impressionnante 4ème place, ainsi que de Marius Coquet qui se hisse à la 13ème place dans la catégorie minimes.
Leur talent et leur engagement ont été récompensés à juste titre.
Félicitations à Noé Desbordes qui termine à une admirable 7ème place en juniors et à Mahaut Petry qui se positionne à une remarquable 5ème place dans la catégorie ondines minimes.
Leur détermination et leur passion constituent la clé de leur succès.

www.spiritsurfclub.com
spiritsurfclub

OTI

Office de tourisme

À l'office du tourisme, on accueille les touristes mais aussi… les habitants !

L'office de tourisme est (très) souvent associé aux vacanciers en séjour ou de passage dans la région, mais il peut également être très utile aux habitants lorsque vous recherchez des activités à faire en solo, entre amis, ou en famille avec vos enfants ou petits-enfants, le weekend ou pendant les vacances scolaires !

En fonction de la période de l'année, de vos envies (loisirs, nature, balade…) et grâce à l'expertise de nos conseillers en séjour qui connaissent très bien le territoire et les professionnels, nous adapterons nos réponses à vos besoins. Les organisateurs de fêtes & manifestions font également appel à nos services pour promouvoir leurs évènements ou encore pour gérer leurs billetteries : spectacles, concerts, balades organisées…

Pour mieux vous servir, nous proposons aussi la vente de billets de bateaux à destination des îles du large, du Golfe du Morbihan, de la Ria d'Etel, des sorties pêche en mer, des sorties nature, des visites guidées, la billetterie du tire-bouchon, les parcs animaliers…

En vous connectant sur notre site internet www.baiedequiberon.bzh, vous avez accès à de nombreuses informations telles que les fêtes et manifestations sur nos 24 communes, les jours de marché, les restaurants ouverts que nous soyons en haute ou basse saison…

Comment nous contacter ?

Sur 9 bureaux d'informations que compte l'office de tourisme, 4 sont ouverts à l'année (Quiberon, La Trinité-sur-Mer, Auray et Erdeven), 2 sont ouverts d'avril aux vacances de La Toussaint (Etel et Locmariaquer), et 3 ouvriront leurs portes sur la haute saison de juin à septembre : Plouharnel, Saint-Pierre Quiberon et pour la Première fois dans la nouvelle gare maritime de Quiberon !
En juillet-août, vous pourrez nous retrouver à Sainte-Anne d'Auray devant la Basilique et en mobilité sur tout le territoire 7 jours sur 7.

Si vous souhaitez obtenir une information ou une billetterie sans vous déplacer c'est possible ! Notre équipe de conseillers en séjour se relaie chaque jour pour vous renseigner à distance par téléphone.

au 02 44 84 56 56
ou via le chat de notre site internet
www.baiedequiberon.bzh.

Un nouveau logo

Le nouveau logo de l'office de tourisme décliné sur les supports de communication se veut évocateur du territoire de la Baie de Quiberon et de la promesse faite aux futurs voyageurs. Il est le fruit de la collaboration entre élus, professionnels du tourisme et le personnel de l'office de tourisme, et imaginé par l'agence LMWR.

Boutique

La boutique de nos offices de tourisme s'étoffe !
Parmi les nouveautés 2023, un topoguide actualisé recensant les balades pédestres et cyclistes de l'ensemble du territoire, une carte à colorier de la Baie de Quiberon, une fouta aux couleurs de la destination et notre toute première Monnaie de Paris !

Nos éditions 2023 sont arrivées !

Un souffle de nouveautés à découvrir dans une collection qui met en lumière toute la destination ainsi que les professionnels partenaires du territoire : de l'inspiration pour de nouvelles sorties et balades à proximité de chez vous. Magazine, carte touristique, guides pratiques… consultez-les en ligne sur

www.baiedequiberon.bzh
ou rdv dans nos offices de tourisme.

© OT Baie de Quiberon

PATRIMOINE

Troisième édition

LA FÊTE DU GRAND SITE DE FRANCE

LE PLEIN D'ANIMATIONS GRATUITES

GRAND SITE DE FRANCE – Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

16 ET 17 SEPTEMBRE 2023

Le 24 décembre 2018, le Ministre de la Transition écologique et solidaire a décerné au syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon le label Grand Site de France.

Ainsi, les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon sont devenues le 18ème site à recevoir cette reconnaissance, qui vise à concilier la préservation des paysages emblématiques de notre pays avec l'accueil des visiteurs.
Pour célébrer cette labellisation, le syndicat organise tous les deux ans un week-end d'animations et de conférences permettant de découvrir, ou redécouvrir, les richesses patrimoniales du site.

La troisième édition de cet événement se tiendra les 16 et 17 septembre 2023 dans le cadre magnifique de la Côte Sauvage de Saint-Pierre Quiberon entre Portivy et les dunes de Port Bara.

Au programme, nature, histoire et sport seront à l'honneur.

Un village de stands permettra de rencontrer les gardes du littoral et de découvrir les 30 années de protection des falaises emblématiques de la Côte Sauvage. Des animations seront proposées, telles qu'une sortie ornithologique avec la LPO « Presqu'île de Quiberon », une balade « Entre baie et océan » avec l'association Loisirs et Culture, une médiation autour du projet mégalithe de l'UNESCO et une projection de film documentaire à l'espace culturel.

Plus d'infos
https://gavres-quiberon.fr/

Oiseau rare

Le Gravelot à collier interrompu est une espèce aviaire rare en France.

Son déclin est observé à l'échelle européenne. Cependant, la Bretagne abrite une part significative de la population nicheuse nationale, représentant environ 15% de celle-ci. Au niveau régional, le nombre de couples de cette espèce a diminué de plus d'un tiers entre 1984 et 2013, passant de 291 à 164.

Cet oiseau, qui se cantonne strictement aux zones côtières, sélectionne des habitats spécifiques tels que les hauts de plage et les dunes grises pour y établir son nid.

Sur la côte sauvage de Saint-Pierre Quiberon, certains couples présentent une particularité en nichant sur les dunes en haut des falaises, une caractéristique qui n'est observée que sur l'île de Groix.

En raison de sa nidification au sol, cette espèce est régulièrement perturbée par les promeneurs et les chiens non tenus en laisse, ainsi que victime de prédation.

Sur la presqu'île de Quiberon, on dénombre 7 sites historiques de reproduction.

Ces dernières années, seul le site entre la pointe du Percho et Beg en Aud accueille régulièrement un ou plusieurs couples reproducteurs.

Afin de préserver cette espèce, des mesures ont été prises, telles que la mise en place de panneaux de sensibilisation autour du site de reproduction.

De plus, un nouveau dispositif a été instauré grâce à un arrêté préfectoral : une cage a été installée au-dessus du nid pour contrer la prédation exercée par les pies, les corneilles, les goélands, qui raffolent des œufs du gravelot.

Cette année, une seule couvée a été recensée, avec une seule éclosion et le poussin, maintenant devenu un jeune adulte, s'est envolé il y a quelques jours.

Bien que nous puissions nous réjouir de cette « réussite », le taux de survie d'un œuf reste proche de zéro. Il est donc essentiel de persévérer dans les efforts visant à prévenir le déclin de cet oiseau et à en faire profiter les générations futures.

© Syndicat mixte Dunes Sauvages

PORTRAIT

ASSOCIATIONS

Rock'n

Depuis novembre 2022, Saint-Pierre Quiberon compte une toute nouvelle association sur le quartier du Roch : ROCH'N. Soizic Porte, présidente et Martine Brun, secrétaire, nous présentent la genèse de ce projet participatif et solidaire.

L'idée de la création de l'association est née durant la crise sanitaire, lorsque nous avons commencé à rencontrer nos voisins et à nouer des liens de solidarité. Vous pourriez penser que dans un petit quartier d'une petite commune, les gens se connaissent déjà, mais en réalité, ce n'est pas tant le cas... Nous avons donc imaginé qu'il serait agréable de nous rencontrer, de mieux nous connaître et d'avoir des projets communs.

Nous avons alors sollicité les gens du quartier par le biais d'un sondage sur l'intérêt de la création de l'association. 170 questionnaires ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres. 60 personnes ont répondu favorablement, bien plus que ce que l'on avait anticipé !

Nous avons ensuite recueilli l'opinion des adhérents sur les projets que l'association pourrait mettre en place. Notre objectif était de faire des choses ensemble et de partager des expériences.
Un thème récurrent est ressorti, celui d'un jardin partagé.

Ce premier projet a évolué rapidement grâce à la participation et à l'engagement de tous. Certains ont mis à disposition de l'association un terrain, d'autres ont apporté leur expertise en permaculture et ont réalisé le plan du potager. D'autres encore ont réalisé des travaux importants tels que la création d'une mare de 1000 litres et la mise en place d'un panneau signalétique. Il y a eu également des échanges de graines, de semis et d'outils. En deux mois, nous avons pu terminer tous ces aménagements grâce à la mobilisation de tous.

Pour le financement, nous avons obtenu une subvention annuelle de 250 € de la part de la mairie. Nous avons également organisé une exposition / vente d'objets au profit de l'association et avons reçu des dons de la part d'acteurs économiques, d'adhérents et de résidents du quartier, que nous tenons à remercier chaleureusement ici.

Le travail accompli par d'autres associations, comme la VAK, nous a beaucoup inspiré. Notre objectif principal est de créer une dynamique de quartier tout au long de l'année en adoptant une approche constructive. Il est donc essentiel pour nous que l'association rassemble différentes typologies d'habitants. Nous faisons de notre mieux pour prendre en compte tous les points de vue. Nous avons des jeunes, des personnes âgées, des familles, des résidences principales, des résidences secondaires, des propriétaires et des locataires. Et bien sûr, les personnes qui ne sont pas membres de l'association sont invitées à participer à toutes nos activités.

Aujourd'hui, nous réfléchissons à de nouveaux projets, notamment concernant les problèmes de sécurité routière sur la route du Roch. À l'image de l'action menée à Portivy, nous souhaitons inciter les automobilistes à ralentir en utilisant peut être le « street art » comme moyen d'expression, en veillant à ne jamais nous substituer aux services de la mairie.
Cependant, notre véritable objectif est de créer un sentiment d'appartenance à une communauté et de favoriser les échanges entre les habitants.

leroch56510@gmail.com

© Loisirs et Culture

© Loisirs et Culture

Loisirs et culture

Depuis sa création en 1968, l'Association Loisirs et Culture a connu une évolution significative. Initialement axée sur le football, elle a progressivement diversifié ses activités.

À ce jour, Loisirs et Culture propose une trentaine d'activités hebdomadaires, dont certaines se déroulent en soirée afin de s'adapter aux horaires des personnes actives.

Le fonctionnement de l'association repose sur la disponibilité des bénévoles qui offrent leurs compétences sans contrepartie financière. Seuls les animateurs exerçant dans des domaines nécessitant des qualifications spécifiques, tels que la gymnastique ou la natation, sont rémunérés. Cette approche permet de maintenir des frais d'adhésion raisonnables, évitant ainsi une augmentation significative des coûts.

L'association est ouverte aux propositions de ses membres et s'efforce constamment de renouveler ses activités tout en évitant les duplications avec les autres associations de la commune. Elle privilégie ainsi le partenariat avec les acteurs du territoire plutôt que de concurrencer les initiatives déjà existantes.

Bernadette Toloton, présidente de l'association, atteste **«** *Si les adhérents nous expriment leur souhait de pratiquer une activité spécifique, nous nous mettons en quête de possibilités. C'est une association qui vit grâce à ses adhérents, dans le sens où ils contribuent à l'animation et participent activement* **»**.

Certaines activités donnent naissance à des associations indépendantes comme par exemple l'atelier se consacrant à la restauration de bateaux en bois.

Celui-ci a débuté avec la remise en état et la vente d'un vaurien, puis par la restauration de la cabine d'un petit bateau de pêche, qui est devenu une boîte à livres à Portivy. L'équipe travaille actuellement sur un nouveau projet d'envergure qui va conduire à la création d'une nouvelle structure.

L'objectif principal de l'association est d'améliorer la qualité de vie sur la presqu'île tout au long de l'année. Cela se traduit par des échanges conviviaux entre les membres, la réalisation de projets en groupe et la solidarité. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de renouveler régulièrement les animateurs bénévoles, compte tenu du nombre croissant de ceux qui prennent du recul.

À cet égard, des jardins pédagogiques ont été mis en place pour impliquer les enfants scolarisés dans la commune et éveiller leur intérêt pour l'association. Loisirs et Culture a proposé cette activité au service jeunesse, qui a facilité la collaboration entre les deux écoles. **«** *J'ai trouvé du soutien auprès des parents. De plus, d'autres associations viennent également nous prêter main-forte pour les plantes et les idées...* **»** témoigne Philippe Bonnin.

Loisirs et Culture joue un rôle prépondérant dans la vie de la commune. Elle collabore régulièrement avec les services municipaux, notamment en assurant des tâches de sécurité lors d'événements organisés par la mairie ou d'autres associations. Son effectif de 500 adhérents lui permet de mobiliser des bénévoles pour diverses activités, telles que le carnaval, le triathlon....

Êtes-vous doté d'un talent spécial ? Avez-vous une passion à partager ?
Rejoignez notre équipe en tant qu'animateur bénévole
ou participez à la gestion de l'association

loisirsetculture56@gmail.com
02 97 30 73 72
www.loisirsetculture.fr
loisirsetculturedelapresqu'iledequiberon

DÉMOCRATIE

PROJETS

CME

Lors de leur réunion du mercredi 14 juin, les membres du Conseil municipal des Enfants, élus le 15 décembre dernier, ont entamé des discussions sur les projets que devront mener leurs cinq commissions.

Commission déplacements doux

Commission gestes éco-citoyens

Commission qualité de vie, équipements et aménagements

Commission bien manger et restaurant scolaire

Commission activités et loisirs

Activités et loisirs
Joseph Duchatelet, Louis Colas et Clémence Canu
- Organiser un tournoi multisports entre les différents villages.
- Organiser un tournoi de jeux vidéo en partenariat avec la médiathèque de Saint-Pierre Quiberon ou le réseau des médiathèques Aqta.

Le bien manger et le restaurant scolaire
Ana Nikolic, Anwen Landel-Jones et Joyce Pinar
- Attribuer un nom au restaurant ainsi qu'à chacune des salles de restauration.
- Mettre en place des temps d'échanges avec le responsable du restaurant scolaire et participer à l'élaboration des menus.

Les déplacements doux
Antoni Lukowicz-Rosso et Tibor D'Audiffret
- Identification des endroits à risque pour les déplacements doux.
- Rédaction d'un recueil de ces observations à présenter au conseil municipal.
- Mettre en place une « Journée sans voiture.»

Les gestes éco-citoyens
GasparD Baril, Colette Dheere-Gardahaut, Mewen Tardivel, Astrid Rio-Bourvellec, Robinson lebec-Ancelle
- Réalisation de panneaux de sensibilisation sur les bonnes pratiques à observer pour limiter son impact sur l'environnement.
- Création d'un jeu de cartes permettant d'identifier et nommer les plantes invasives les plus répandues sur la Presqu'île.

La qualité de vie, équipements et aménagements
Adèle Bineau, Lénaïg Robet, Elsa Chambon et Issa MBaye
- Faire entrer la nature en ville et valoriser le patrimoine botanique par la végétalisation des espaces publics mais aussi privés :
- Végétaliser les pieds d'arbres, aménager des espaces dans les jardins, faire pousser des plantes sur les trottoirs avec le concours de collectif d'habitants, de commerçants ou d'associations.

Les enfants auront l'opportunité de mettre en œuvre ces projets avant la fin de l'année scolaire 2024.

PORT D'ORANGE

Pen Duick VI

© François Sermier

© François Sermier

© François Sermier

À la fin des années 1970 (1977 ?), plage du port d'Orange, un matin d'été un peu gris, avec un petit crachin bien breton, un superbe ketch se profile, venant du Nord-Est.

Il passe la balise, la laissant sur son tribord, comme il se doit, et vient s'échouer en plein milieu de la plage, pratiquement en face du poste de secours.
C'est Pen Duick VI !
De la promenade – qui porte maintenant le nom du navigateur – la vue est somptueuse.

Avant de partir pour le Pacifique, il est venu caréner dans cette petite anse qu'Éric Tabarly connait bien : ses parents ont une maison sur la pointe de Beg Quilvy.
Le premier jour, sur le flanc tribord, l'équipage, Éric en tête – et en combinaison – gratte et brosse la coque, le temps d'une marée.

Changement de flanc à la marée suivante et le lendemain, c'est le tour de l'autre bord. À la marée haute suivante, le bel oiseau (Pen Duick, petite tête noire est le nom breton de la mésange à tête noire) a repris son envol vers des destinations lointaines. Pendant ces deux jours, où la grisaille ne s'est pas vraiment levée, il a mis de belles lueurs dans les yeux des nombreux visiteurs attirés par le spectacle.

APPRENDRE À PARLER BRETON

Deskiñ brezhoneg

L'association Kerlenn Sten Kidna a pour objectif de sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel breton et plus particulièrement la langue bretonne.

Depuis plus de 30 ans déjà et sans discontinuité, Kerlenn Sten Kidna organise des cours du soir, des animations et des activités diverses afin d'utiliser le breton au quotidien.

La pédagogie est fondée sur le plaisir d'apprendre et laisse une large place à l'expression orale. Elle s'appuie sur des outils divers : jeux, mises en situation, ateliers... ainsi que certaines publications qu'elle a élaborées au fil du temps.

Kerlenn Sten Kidna propose des cours de breton en distanciel et en présentiel chaque semaine en période scolaire, entre mi-septembre et fin juin sur trois communes du pays d'Auray (Auray, Carnac et Pluvigner), mais l'offre peut être étendue à votre commune, si un groupe suffisamment nombreux est demandeur.

KSK Kerlenn Sten Kidna

Contact
02.97.29.16.58
ksk@ksk.bzh
www.kerlenn-sten-kidna.bzh

Ensemble pour Saint-Pierre

Bien gérer et maîtriser l'impôt
Planifier pour bien gérer :

Lors du vote du budget 2023, nous avons fait remarquer que la gestion de notre commune souffre cruellement d'un manque de prévisions :
Pas de Plan Pluriannuel d'Investissement :
Cela permettrait de piloter les budgets futur : par exemple un crédit de 300 000 € pour la première phase d'un pôle de glisse, très discutable, mais pour quel montant et en quelle année pour deux phases suivantes déjà annoncées ?
Le PPI permet de programmer et d'éviter les investissements pharaoniques.

Pas de compte foncier :
Cela permettrait de recenser les acquisitions et les cessions foncières afin d'analyser l'évolution du patrimoine communal.
Ce compte permet d'éviter la tentation de vendre les bijoux de famille.

Pas de plan de trésorerie :
Cela permettrait de piloter de façon pertinente la trésorerie, et aurait évité d'emprunter, inutilement, la somme de 505 000 € fin 2022, alors que notre trésorerie était pléthorique.

Il faut planifier pour ne pas gérer à la petite semaine !

Augmentation exponentielle des impôts locaux :
D'après l'INSEE, 51 % des ménages détenteurs de résidences secondaires ont leur résidence principale en Bretagne...!
Les élus bretons taxent les Bretons.
La décision des élus d'AQTA d'augmenter de 107 % la taxe d'habitation des résidents secondaires, est un choix dangereux pour l'avenir économique local.
L'augmentation abyssale de ce prélèvement obligatoire créera, inévitablement, un dégât collatéral sur notre activité économique, car, ce qui est prélevé par le fisc, ne se dirigera plus vers nos commerçants, et nos artisans...
La surprise sera douloureuse pour les contribuables, lors la réception des avis des taxes locales !
L'appropriation par AQTA, de cette manne est une spoliation de nos marges de manœuvres fiscales.
AQTA se comporte avec les Saint-Pierrois, de manière étatique. Quelle tristesse.

Marine Jozan
Bertrand Devys
Ensemble pour Saint Pierre, 100 % à votre écoute, 100 % disponible
enspq56@gmail.com
Marine Jozan : 06 61 88 49 5
marine.jozan@saintpierrequiberon.fr
Bertrand Devys : 06 85 08 85 25
bertrand.devys@saintpierrequiberon.fr

Saint-Pierre Quiberon avant tout

Nous avons toujours précisé que nous serions une minorité, constructive mais attentive et vigilante...

Nous souhaitons à ce titre revenir sur la décision d'AQTA d'augmenter de façon extrêmement significative son taux de taxe d'habitation qui maintenant ne concerne que les résidences secondaires.

S'il y a un critère sur lequel les 24 communes qui composent notre intercommunalité n'est pas homogène c'est bien la proportion de résidences secondaires, environ 1/3 sur l'ensemble d'AQTA et 2/3 pour le territoire de notre commune.
Selon nos calculs, l'ensemble des augmentations décidées en 2023 conduira à une évolution de près de 70% du montant total de la taxe d'habitation d'une résidence secondaire.

Sur le fond : cette évolution nous semble énorme et difficile à supporter pour certains de nos voisins résidences secondaires, qui ne sont pas tous des nantis, qui contribuent largement à l'économie de notre commune et qui sont à 50% Bretons...

Sur cette augmentation AQTA se taille « *la part du lion* », privant ainsi la commune d'un potentiel de ressources dont elle aurait grand besoin, pour nous, c'est vraiment abusif, non ! « *Nous ne serons pas tous gagnants* ».

Sur la forme : aucune discussion préalable sur ce sujet au niveau des conseils municipaux, une décision prise au niveau d'AQTA, par une instance dont la composition, de fait, ne laissait aucun doute sur l'issue du vote...

Reste une interrogation : pourquoi cette unanimité de tous les élus communautaires ?

Nous sommes bien conscients que le problème de logement rencontré par les habitants à l'année de notre intercommunalité est à traiter en urgence, mais ce n'est pas *« en déshabillant Jacques pour habiller Pierre »* que nous parviendrons à traiter la question dans sa globalité !!!

En résumé, cette décision nous paraît abusive et assez peu démocratique... et le pire c'est qu'en tant qu'élu local il faudra en supporter les conséquences politiques...

Joël Gouarin
Maxime Le Padellec

CÉRÉMONIE

13 juillet
COMMÉMORATION À LA MÉMOIRE DES 59 FUSILLÉS DE 1944 DU FORT DE PENTHIÈVRE
À partir de 10h au fort de Penthièvre.

FÊTE POPULAIRE

2 juillet
SAINT-PIERRE EN FÊTE !
Gratuit
De 12h30 à minuit
▸ Repas participatifs
▸ Chorales, concerts et Dj Set
▸ jeux pour enfants

15 juillet
BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE
▸ Bal à partir de 21h
Place du Marché
▸ Buvette tenue par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de la Presqu'île de Quiberon et food trucks
▸ Feu d'artifice à 23h
Port d'Orange

15 août
FÊTE DES PÊCHEURS
Portivy
▸ Jeux pour enfants dans l'après -midi
▸ Bal populaire à 21h
▸ Feu d'artifice à 23h

MARCHÉ DE L'ART

19 juillet
LES PETITS FORMATS DU PORT D'ORANGE
10h-20h, Port d'Orange
Organisé par l'association l'APIQ

PATRIMOINE

Du 15 au 17 septembre
FÊTE DU GRAND SITE
▸ Entre le port et la dune,
2 jours pour observer, comprendre et s'émerveiller devant une nature préservée.
Ateliers, balades, conférences
Détail de la programmation :
https://gavres-quiberon.fr/

16 septembre
KER 1856
LES OBJETS PAR LE TRAVAIL
De 15h à 17h
Conférence et exposition
Centre culturel

MUSIQUE

LES CONCERT DU MARDI
Place du Marché,
21h
Gratuit

18 juillet
FAYGO
Reggae
1er août
MOHER
Musique Irlandaise
22 août
WORKING CLASS TRIO
Jazz

FESTIVAL

12 et 13 août
ÉCUME FESTIVAL PAR LES ÉLECTROS DE QUIBERON
2e édition

▸ FAKEAR (dj set) - MØME (dj set) - VITESS (live) - BOMEL - BIRRD (live) - BLAT + FELIX.M (BRAISES SONORES) - DARKER

▸ THE AVENER - WALLY STRYK - KEENE - FLOORFILLERS - RAKAM - MAN:R

Stade Roger Boutet
Info & Billetterie :
https://www.billetweb.fr/leselectrosdequiberon

23 septembre
LE BAL DES NARVALOTS
15h à 2h
Stade Roger Boutet
Spectacles, concerts

THÉATRE

4 août
LES VOIX DES CAIRNS
À 18h
▸ Les travailleurs de la mer de Victor hugo, adaptation scénique d'Hugues Badet.
Gratuit
jardin à proximité du village de Keraude, accessible depuis le parking situé rue Général de Gaulle ou la rue Pasteur

DANSE

4 août
FEST NOZ
Place Maufra
Par la VAK

CONTES

26 juillet, 2 et 9 août
NUIT DU CONTE
Les mercredis à 21h
jardin à proximité du village de Keraude, accessible depuis le parking situé rue Général de Gaulle ou la rue Pasteur
▸ par l'association Histoires de Mots.
Gratuit

LIVRES

21 JUILLET
FOIRE AUX LIVRES
9h à 12h30
Ventes de livres d'occasion devant la médiathèque.

22 JUILLET
QUAI DES ÉCRIVAINS
De 14h30 à 20h,
Port d'Orange - Accès libre
Organisé par la médiathèque en partenariat avec la librairie de Port Maria
Face à la mer, rencontre littéraire, avec plus de vingt auteurs de littérature adulte et jeunesse.

EXPOSITION

Du 1er juin au 2 juillet et du 5 au 6 août
EXPOSITION VENTE
Objets artisanaux en provenance de Madagascar. Vente au profit de l'association AMM
Centre culturel
De 10h à 12h et 15h à 19h

De juin à octobre
LES « JARDINS INSOLITES »
Balades poétiques et artistiques de Port Maria jusqu'à Portivy
À Saint-Pierre Quiberon,
Vincent Vecanet et Arnaud Schneider
Port d'Orange, Portivy, rond-point du Rohu, rond-point du centre culturel

De juillet à septembre
LA PETITE MOKSHA
Déambulation artistique et poétique autour du patrimoine vivant de la commune
Du 5 juillet au 30 septembre
en grands formats extérieurs,
à Kerhostin et Port d'Orange
Du 1er au 15 juillet
à la médiathèque

MAIRIE

70 rue du Docteur le Gall
56 510 Saint-Pierre Quiberon
02 97 30 92 00
mairie@saintpierrequiberon.fr

Ouverture de la mairie
Juillet et août
De 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30
Fermé le mardi et jeudi après-midi

CCAS

02 97 30 92 00
Email : ccas@saintpierrequiberon.fr

Ouverture
Juillet et août
De 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30
Fermé le mardi et jeudi après midi
et le mercredi toute la journée

URBANISME

02 97 30 92 00
secretariaturba@saintpierrequiberon.fr
Sur rendez-vous uniquement

VOS ÉLUES ET ÉLUS

MADAME LE MAIRE
STÉPHANIE DOYEN
sur rendez-vous

M. GILLES MADEC
le mardi et le vendredi matin
sur rendez-vous
Rendez-vous urbanisme :
fiche de RDV à télécharger
depuis le site internet de la Mairie,
rubrique « Vivre à Saint-Pierre /
onglet service urbanisme ».

Mme RENÉE FRELAUT
le mardi matin
sur rendez-vous

M. ÉRIC LELEUCH
le 3ème samedi du mois
de 10h à 11h30
sur rendez-vous

Mme SYLVIE FIGLAREK
le mercredi matin
sur rendez-vous

M. MAXIME LE PADELLEC
le mercredi matin
sur rendez-vous

Pour toute demande de rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie : 02 97 30 92 00

▶ RESTEZ INFORMÉ EN TEMPS RÉEL DE TOUTE L'ACTUALITÉ QUI ANIME LA COMMUNE.

Souhaitant se rapprocher de ses administrés, la municipalité s'engage dans une communication plus directe et plus rapide par le biais de canaux numériques.

▶ SITE INTERNET
www.saintpierrequiberon.fr

▶ PAGE FACEBOOK
Commune de Saint-Pierre Quiberon

▶ APPLI MON VILLAGE
Application 100% locale
et sécurisée, accessible
depuis un smartphone.
Les contenus sont uniquement publiés par des tiers de confiance :
votre mairie, les commerces
et les associations de la commune dont l'identité a été vérifiée.

État Civil

NAISSANCE

Noé SERAIN
16 février

Ewen LAROCHE RENAUD
22 juin

~

MARIAGES

Alice SAILLANT
& Bruno AUDURIER
10 décembre

Marion DELAPORTE
& Francisco DE SA FARDILHA
18 février

Cécile FAUCONNET
& Mathieu LETOURNEAU
2 juin

Raphaële LE TALLEC
& Philippe PERRÉ
10 juin

Tiffany VERRIER
& Armand PALADINO
10 juin

Manon GAURIN
& Pierre SIGNORET
24 juin

~

DÉCÈS

Anne LE GROS
veuve DUPUIS
92 ans - 28 novembre

Sandrine MAGNAUDEIX
épouse DUBRULLE
53 ans – 28 novembre

Yvette RODET
veuve SICALLAC
86 ans – 12 décembre

Francis PENCALET
90 ans – 09 janvier

Monique BACQUIN
épouse LORION
74 ans – 29 janvier

Xavier MASIUS
42 ans – 1er février

Jeanne SALIC
veuve GUILLEMETTE
92 ans – 27 février

Marcel TRECULT
85 ans – 26 mars

Anita GUEGANIC
59 ans – 19 avril

Bertrand CAREL
52 ans – 27 avril

Pierre DURAN
78 ans – 19 mai

Colette GERAULT
veuve PECHIN
92 ans – 18 mai

Christiane LE LIDEC
épouse ARMAND
67 ans – 17 mai

Michel AUDINET
88 ans – 2 juin